



## Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral de 2017 publiant les cartes de bruit stratégiques Article R572-1 et suivants du code de l'environnement

# CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

Projet  
N 353

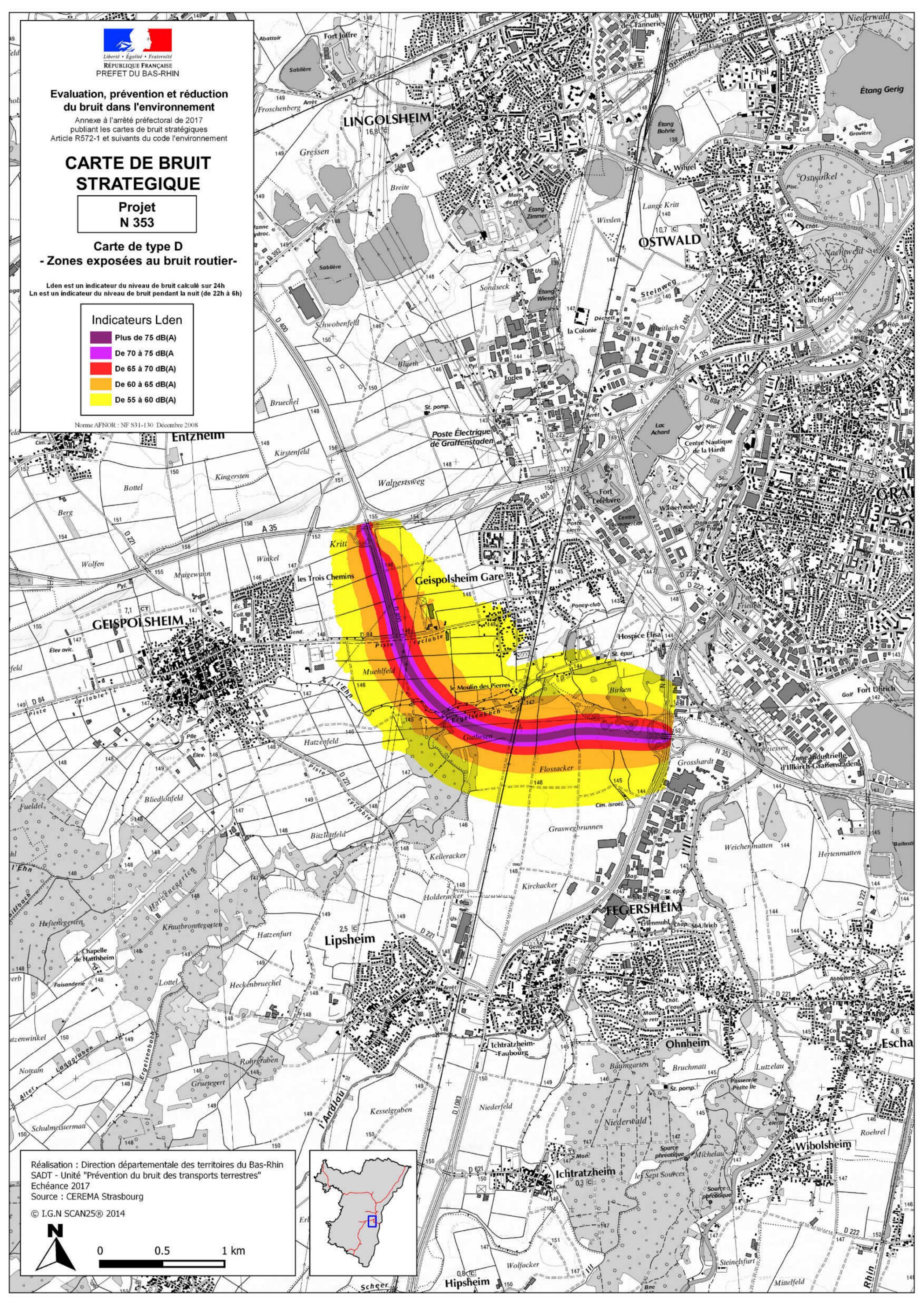
Carte de type D  
- Zones exposées au bruit routier -

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

### Indicateurs Lden

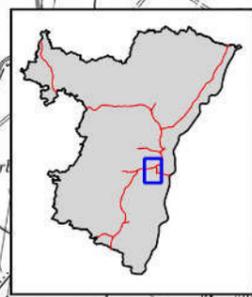


Norme AFNOR - NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation : Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "Prévention du bruit des transports terrestres"  
Echéance 2017  
Source : CEREMA Strasbourg

© I.G.N SCAN25® 2014





## Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques  
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement  
- Echéance 2017 -

## CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

### Projet N 353

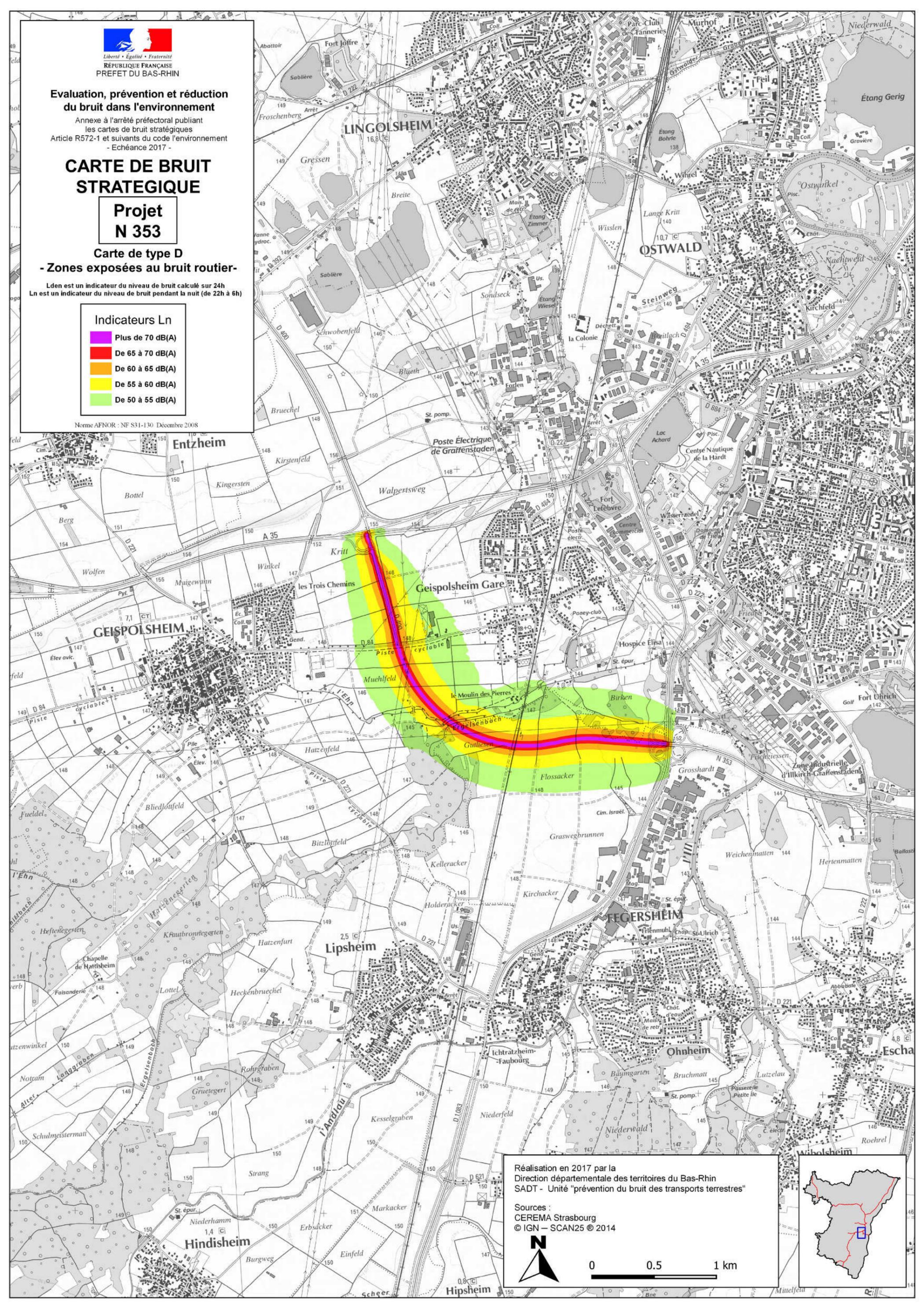
Carte de type D  
- Zones exposées au bruit routier -

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

#### Indicateurs Ln

-  Plus de 70 dB(A)
-  De 65 à 70 dB(A)
-  De 60 à 65 dB(A)
-  De 55 à 60 dB(A)
-  De 50 à 55 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la  
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :  
CEREMA Strasbourg  
© IGN - SCAN25 © 2014

